



Primaire ouverte de la droite et du centre

Scrutin des 20 et 27 novembre 2016

1. Quand voter ?

- Les deux tours se dérouleront **les dimanches 20 et 27 novembre, de 8H à 19H**

2. Qui peut voter à la Primaire ?

- **Le vote est ouvert à tous.** Il n'est pas réservé aux adhérents des partis politiques.
- **Pour voter**, il suffit :
 - ✓ D'être **inscrit sur la liste électorale de votre commune** au 31 décembre 2015 (ou d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2017).
 - ✓ De **signer la charte de la Primaire au moment de voter** : « Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France. »
 - ✓ De **verser 2€ par tour de scrutin** de participation aux frais d'organisation.
- **Les procurations ne sont pas autorisées.**

3. Où voter dans la 5ème circonscription ?

- **19 bureaux** seront répartis sur le territoire de la 5^{ème} circonscription
- Pour connaître l'**adresse de votre bureau de vote** de rattachement, il vous suffit de consulter :
 - ✓ le **site internet de la Primaire** : <http://www.primaire2016.org/ou-voter/>
 - ✓ la liste des bureaux disponible **en Mairie**

Pour toute information complémentaire : www.primaire2016.org